

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE ADOMA ET LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Mardi 11 décembre 2018 à 16h
2, rue Condorcet – 69120 Vaulx-en-Velin



© Yohanne Lamoulère (2017)

CONTACTS PRESSE

lucie-belle.dissirier@adoma.cdc-habitat.fr
06 68 61 43 42
isabelle.senecal@petitsfreresdespauvres.fr
01 49 23 14 49 / 07 71 91 59 29

© Sylvie Dupic (2017)



© Christophe Goussard (2006)

SOMMAIRE

• ADOMA, EN QUELQUES MOTS	2
• LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	3
• UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR STRUCTURER LES LIENS EXISTANTS ENTRE ADOMA ET LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	4
• LA PRÉSENCE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	5
• L'ENGAGEMENT DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	6
• LES AXES DE L'ACCORD CADRE	7
• ADOMA : UN PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DES RÉSIDENTS ÂGÉS	8
• ZOOM SUR LE PARTENARIAT EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES	9
• ADOMA, EN QUELQUES CHIFFRES	9

ADOMA, EN QUELQUES MOTS...

Adoma, partenaire privilégié de l'État et de la Caisse des Dépôts, est le **premier bailleur national de logements très sociaux et le premier opérateur de l'accueil de demandeurs d'asile.**

Depuis sa création en 1956, Adoma offre des solutions de logements pour les personnes en difficultés. En 60 ans, elle a vu ses missions et son public évoluer pour devenir l'acteur incontournable de l'insertion par le logement. À l'origine, Adoma avait pour mission de **résorber les bidonvilles et de reloger les travailleurs algériens venus seuls en France.** Ils étaient logés au sein de logements-foyers, conçus avec l'ambition de recréer l'atmosphère, le climat et l'ambiance de la cellule familiale.

Depuis, Adoma s'est engagée dans un programme d'investissement de **3,4 milliards d'euros afin de remplacer, d'ici 10 ans, les chambres des foyers restantes en studios meublés.**

Fin 2019, le parc de logement accompagné comptera près de 60 % de logements autonomes.

En 2026, Adoma offrira 80 000 logements dont 66 000 studios et 26 000 places d'hébergement.

Adoma ne cesse de renforcer et structurer ses actions d'accompagnement social : accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé, lutte contre les addictions... Face à la vulnérabilité croissante des personnes accueillies, Adoma met en place des actions adaptées à son public.



© Benjamin Barda (2015)

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Depuis 1946, les petits frères des Pauvres **luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées**, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. **Vivre tout simplement.**

Par notre voix, nous incitons la société à changer de regard sur la vieillesse, nous témoignons des situations inacceptables que nous rencontrons, nous alertons les pouvoirs publics sur la nécessité d'agir, nous favorisons l'engagement citoyen, nous proposons des réponses nouvelles.

Les petits frères des Pauvres accompagnent plus de 13 000 personnes âgées régulièrement et représentent aujourd'hui en France un réseau de plus de 12 000 bénévoles et 600 salariés sur plus de 300 lieux d'action.

Elle est l'association la plus importante, avec sa Fondation et ses établissements, spécialisée sur les problématiques de l'isolement des personnes âgées.

Les petits frères des Pauvres sont aussi présents en Allemagne, Espagne, Irlande, Pologne, Suisse, Roumanie et en Amérique du Nord/Centrale (États-Unis, Canada, Mexique).



UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR STRUCTURER LES LIENS EXISTANTS ENTRE ADOMA ET LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Les actions mises en place avec les bénévoles des petits frères des Pauvres sont destinées à (re)créer le lien social et à lutter contre l'isolement des résidents âgés vivant en résidences sociales et en foyers de travailleurs migrants.

Les étapes clés du partenariat

● Un partenariat historique de plus de 10 ans

Les petits frères des Pauvres **sont initialement intervenus à Grenoble (2007) et à Vaulx-en-Verin (depuis 2006 initialement au sein du FTM Le Mas, reconstruit/remplacé par la résidence sociale L'Olivier).** Entre 2008 et 2011, plusieurs conventions ont été conclues avec les équipes locales des petits frères des Pauvres dans les **Hauts-de-Seine**, dans l'**Essonne**, à **Toulouse**, à **Bordeaux**, à **Marseille** et en Auvergne Rhône-Alpes.

● Un accord national qui vient conforter les actions engagées

La convention cadre nationale, signée le 22 décembre 2011, ouvre la voie à un **déploiement des actions** sur l'ensemble du territoire et la mise en place d'un **comité de pilotage national**.

● Un partenariat local qui se développe

Entre 2012 et 2017, plusieurs déclinaisons locales ont été conclues, puis renouvelées :

- en 2013, un avenant avec l'équipe de Marseille ;
- en 2014, une convention avec l'équipe de **Strasbourg** et une **convention tripartite entre l'équipe de Rhône-Alpes, Adoma, et l'association Intermed** ;
- en 2015, signature d'une convention avec avec la **Fraternité régionale Grand-Est** des petits frères des Pauvres ;
- en 2017, un second avenant avec l'équipe de Marseille et une convention avec les petits frères des Pauvres d'Auvergne Rhône-Alpes.

Tout au long de ce partenariat, les relations entre les équipes d'Adoma, les bénévoles et les têtes de réseau locales des petits frères des Pauvres se sont renforcées, notamment par une meilleure connaissance mutuelle et une compréhension des missions et du rôle de chaque partie.

● Une convention renouvelée

Aujourd'hui, Adoma et les petits frères des Pauvres poursuivent leur collaboration pour trois années supplémentaires.

LA PRÉSENCE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES CHEZ ADOMA

Les bénévoles des petits frères des Pauvres interviennent dans **35 résidences**, sont constitués de petits groupes de 2 à 3 personnes présentes à un **rythme régulier (hebdomadaire, mensuel...)**.

Ces équipes réalisent **des visites à domicile** sur sollicitation du responsable de résidence ou du responsable d'insertion sociale d'Adoma, animent des **Cafés sociaux**, organisent des repas conviviaux et favorisent **le lien des résidents avec l'environnement extérieur**.

Les bénévoles peuvent également mettre en place, en fonction du territoire, du besoin et de leurs moyens, des actions spécifiques telles que le groupe de travail « Personnes âgées invisibles », à Drancy (Seine-Saint-Denis), des visites à domicile des résidents durant les travaux de réhabilitation du foyer de travailleurs migrants Paul Vallier, à Fontaine (Isère).



Actions menées par les petits frères des Pauvres au sein des résidences ADOMA en 2018 :

- Convivialité et lien social
- Permanence hebdomadaire
- Petit déjeuner santé
- Accueil et écoute, création de liens sociaux
- Animations
- Grand barbecue en musique
- Café social
- Comité de concertation
- Repas festif
- Repas l'Aïd
- Gouter pour Noël et Loto

L'ENGAGEMENT DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Sentiment d'insécurité, barrière culturelle ou de la langue, difficultés pour faire valoir leurs droits, **les migrants âgés logés en foyer souffrent souvent d'un sentiment d'abandon et de repli sur soi.**

Acteurs essentiels de la lutte contre l'isolement de nos aînés, les petits frères des Pauvres sont depuis longtemps sensibles aux singularités des situations de vies de ces travailleurs migrants vieillissants qui vivent depuis leur arrivée en France **dans des foyers qui, de transitoires sont devenus des lieux de vie permanents.** À l'heure de la retraite, **beaucoup d'entre eux font le choix, souvent contraint, de rester en France.** Ils font alors face à de nombreuses difficultés qui exigent d'adapter l'accompagnement pour servir tout autant le collectif qu'ils composent, que les individus singuliers qu'ils sont.

L'accompagnement des bénévoles prend de multiples formes : écoute individuelle, échanges sur la vie quotidienne, soutien moral, accompagnement dans les démarches d'accès aux droits et/ou aux soins, repas, sorties...



© Thierry Mamberti (2006)

TÉMOIGNAGES DE RÉSIDENTS

« Aujourd'hui, je me sens parfois seul. C'est un sentiment au quotidien. Quand je vois des films où les personnes sont entourées, ont plein de gens autour d'eux, je me dis que moi, je suis un vieux célibataire. Je ne l'ai pas choisie ma solitude. Elle s'est imposée à moi comme ça. »
Aziz, 68 ans.

« Oui je me sens seul. Comme un prisonnier de la solitude. Je n'ai pas de communication avec les autres. Je manque de confiance dans les autres. »
Ali, 75 ans.

« Les bénévoles sont très bien, ils nous apportent beaucoup de chaleur, on a de la chance de les avoir (...) Ce qui me plaît avec les sorties organisées par les petits frères, c'est le côté convivial, cela apporte de la chaleur humaine. Ces sorties sont vraiment bien. Ça nous sort du quotidien. On découvre de nouvelles personnes, de nouveaux lieux... On va aux musées, alors qu'enfant, je n'y avais jamais mis les pieds. Ça nous enrichit sur le tard. »
Bilal, 77 ans.

LES AXES DE L'ACCORD-CADRE

À l'issue du bilan partagé réalisé lors du comité de pilotage du 10 novembre 2017, les parties ont convenu de **poursuivre le partenariat pour une durée de 3 ans.**



Les domaines de collaboration ainsi définis sont les suivants :

- Faciliter, encourager et soutenir les relations locales entre les équipes d'Adoma et les représentants de l'Association, qui pourront prendre, en particulier, la forme d'**actions individuelles ou collectives en faveur des personnes âgées** (accompagnement physique individuel, café social, repas convivial, sorties,) ;
- Réaliser un **diagnostic partagé des situations rencontrées** pour trouver éventuellement des modes d'actions complémentaires adéquats et efficaces ;
- Engager une **réflexion partagée sur des sujets communs** (mobiliser les résidents les moins visibles pour recréer le lien social, ...) ;
- Assurer un accompagnement relationnel des personnes âgées lors de contextes particuliers (la restructuration de foyers de travailleurs migrants dans le cadre du Plan stratégique de patrimoine d'Adoma, ...) ;
- Assurer un **appui relationnel aux projets d'aide à domicile mutualisée** : l'aide à domicile mutualisée est un dispositif expérimental visant à améliorer les conditions de maintien à domicile des résidents âgés. Mise en œuvre en 2015 avec le concours des directions régionales de la CNAV, l'action est développée au sein de plusieurs résidences ;
- Mobiliser l'**outil numérique en vue de favoriser le lien social** ;
- Favoriser l'utilisation, par des résidents d'Adoma, des maisons de vacances des petits frères des Pauvres pour des accueils à la journée ou des **séjours de vacances**, temps importants pour reprendre souffle et mieux habiter au quotidien.

ADOMA : UN PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DES RÉSIDENTS ÂGÉS

L'un des principaux piliers de la politique d'inclusion d'Adoma est **l'accompagnement**, véritable cœur de métier de l'entreprise. Avec 600 collaborateurs issus de l'ingénierie sociale, Adoma tend la main aux plus démunis pour qu'ils bénéficient d'un accès plein et entier à la citoyenneté et à un logement pérenne.

En matière d'inclusion, **Adoma nourrit la conviction que l'action collective permet d'aller plus loin**. Au cours des dernières années, différents partenariats ont été reconduits pour répondre au plus près aux attentes de la clientèle, grâce à des expertises complémentaires.

En sus de structurer sa collaboration avec les petits frères des Pauvres, Adoma continue à agir aux cotés de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), signant en 2017 des conventions avec 9 Caisses d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (Carsat).

Aux côtés des centres communaux d'action sociale, Adoma a mené des actions communes pour **prévenir la perte d'autonomie des résidents issus de foyers de travailleurs migrants ou résidences sociales**.

En effet, depuis plusieurs années, Adoma est plus particulièrement confrontée à la problématique du vieillissement des travailleurs migrants qui résident dans ses foyers et résidences sociales. **24 523 personnes ont 60 ans ou plus**. Forte de la volonté d'améliorer l'accompagnement de ces personnes, Adoma a décidé de s'appuyer sur les expériences que ses équipes ont pu conduire localement. En partenariat avec les collectivités territoriales, un plan d'actions ambitieux en faveur des travailleurs migrants âgés a été conçu.

Les objectifs sont :

- la mobilisation des principaux partenaires au niveau national : CNAV, UNCCAS, DAAEN ;
- le développement des actions de médiation, de santé sociale et de gérontologie, pour lever les freins à la mise en place des plans d'aide ;
- la réalisation d'actions innovantes d'aide à domicile : centralisation des aides, coordinations d'acteurs et des actions passerelles.

Des actions de médiation santé sociale, financées par des crédits nationaux et européens, sont ainsi conduites sur 234 sites et mobilisent 40 professionnels partenaires spécialisés.



ZOOM SUR LE PARTENARIAT EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Un partenariat initié **dès 2006**, à Vaulx-en-Velin puis Grenoble.
- **Une convention tripartite Adoma, petits frères des Pauvres et Intermed** a été signée en 2014, et renouvelée le 24 avril 2017 pour une durée de 3 ans ; L'intervention a pour objectifs de faciliter la prise de contact et l'accompagnement des personnes âgées pour les aider à accéder aux services et à la citoyenneté.
- **Trente cinq résidences** sont concernées par les actions conduites par les petits frères des Pauvres. Elles regroupent :
 - 19 actions d'accompagnement individuel relationnel ;
 - 7 actions dédiées aux temps collectifs.

ADOMA, EN QUELQUES CHIFFRES...

1 800 salariés

travaillent au quotidien sur l'accompagnement de nos publics (600 en filière sociale et 1 200 en filière hébergement)

59 773 personnes

sont logées chez Adoma (hors hébergement), dont **98 % de personnes physiques** (58 668) et **2 % de clients tiers** (1 105 - associations, CCAS, missions locales...).

